



Pour réduire votre période probatoire !

FORMATION POST-PERMIS

Post-permis 

99,00 € tout compris

→ 7 heures de formation.

*A régler d'avance pour réserver**

CONSTITUTION DU DOSSIER

Pour faciliter l'inscription, merci de nous transmettre ces documents numérisés à
contact@cerlessources.fr

- Carte nationale d'identité ou passeport, carte de séjour,...
- Pièce d'identité du représentant légal de l'élève mineur
- Des photos d'identité agréées ANTS, spéciales permis de conduire, *E-photos* : 
- ASSR 2 [ou ASR : Attestation de Sécurité Routière]
- Dès 17 ans, certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- Permis AM le cas échéant
- Une facture liée au domicile moins de 6 mois et une attestation sur l'honneur d'hébergement manuscrite de la personne mentionnée si différente de l'élève, ainsi que sa carte nationale d'identité. Document signé par l'hébergeant et l'hébergé.
- 1 enveloppe « lettre suivie 100g » vierge, 2 enveloppes vierges affranchies
- Permis B.



Attention : pour participer à cette formation vous devez avoir entre 6 et 12 mois de permis et NE PAS avoir perdu de point !

HORAIRES

PERMANENCE DU BUREAU DE CHEF-BOUTONNE

MERCREDI	16H00-18H00
VENDREDI	17H30-19H00
LE SAMEDI	10H00-12H00

***Toute absence injustifiée le jour programmé de la formation entraînera des frais de gestion de 60 €.**
Tarifs valable jusqu'au 31/12/2024.